

RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS SPORTIVES CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR ÉQUIPES DE CLUBS CADETS 1^{ère} DIVISION

SAISON SPORTIVE 2023/2024 (DU 01.09.2023 AU 31.08.2024)

1 - DÉFINITION

Le championnat de France par équipes de clubs cadets 1^{ère} Division permet aux clubs formateurs de jeunes talents de s'exprimer au niveau national.

Cette compétition sportive sans la phase régionale du championnat de France est un brassage national qualitativement important ouvert au plus grand nombre où chaque ligue régionale est représentée.

2 - SEXE :

FÉMININ ET MASCULIN

3- ANNÉES DE NAISSANCE :

CADETS-CADETTES

Cf. Tableau récapitulatif des contrôles d'engagements

4- NATIONALITÉ :

FRANÇAISE

2 étrangers admis par tour - Cf. Code sportif

5- GRADES - LICENCES - IDENTITÉ - CERTIFICAT MÉDICAL

Ceinture verte minimum.

- Deux années de licence FFJDA dont celle de l'année en cours.
- Contrôle de l'identité du licencié par l'intermédiaire du passeport sportif ou de tout autre support permettant de justifier l'identité
- Certificat médical d'Absence de Contre-Indication (CACI) à la pratique du judo ou questionnaire médical annuel établi à la prise de licence en fonction du règlement médical

Règlement médical – Titre II – Article 7 et suivants

6 - PARTICIPANTS

Équipes qualifiées par les ligues.

Précision:

Deux équipes maximum par club sont autorisées (sans double appartenance) à participer (les équipes sont composées de 3 combattants minimum). Il est autorisé 2 équipiers par catégorie de poids.

Il est interdit de « permuter » les combattants de deux équipes d'un même

club (ou association) lors de compétitions se déroulant sur une même journée.

Double appartenance

Se référer au Code Sportif – C. Conditions de participation Compétitions par équipes de clubs.

7- CATÉGORIES DE POIDS

Féminines : -48kg ; -52kg ; -57kg ; -63kg ; +63kg Masculines : -55kg ; -60kg ; -66kg ; -73kg ; +73kg

Les combattants seront engagés dans la catégorie de poids dans laquelle ils auront été pesés.

8- ARBITRAGE

Règles d'arbitrage de la FIJ et de FRANCE JUDO

[Site FFJDA Onglet SPORTIF/Arbitrage/Règlements](#)

Chaque participant doit se munir d'une ceinture rouge personnelle.

Lors d'une rencontre, dans le cas où la victoire est acquise, les accompagnants pourront faire combattre « des judoka n'apparaissant pas sur la feuille de rencontre » en respectant le point 7 dudit règlement.

9 - TEMPS DU COMBAT

4 minutes

Hikiwake annoncé à la fin du combat si égalité de score.

10- FORMULE DE COMPÉTITION

Cf. Code sportif – Paragraphe J – Organisation – 3/ Formule de compétition

Pour le salut, les équipes se présentent dans l'ordre des catégories de poids. L'ordre des rencontres est défini par tirage au sort pour toute la journée à l'issue du tirage au sort du Championnat.

11-ÉPREUVES DE QUALIFICATION

Régionale projet sportif de ligue

Nationale sur sélection régionale